

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DU PLANAY
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE DU PLANAY
LE JEUDI 19 DECEMBRE 2019 à 18 H
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Etaients présents : 5 (votants 6)

<i>BENOIT Jean-René</i>	X	<i>BLANC Bernard</i>	X	<i>GROMIER Armand absent</i>		<i>COLLETTE Fabrice</i>	X
<i>LEROY Lydie absente excusée donne pouvoir à Bernard BLANC</i>		<i>TATOUD André absent</i>		<i>TATOUD Marie-Angèle</i>	X	<i>VALESCH Mickaël</i>	X

Secrétaire de séance : Bernard BLANC

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ✓ **DESIGNE** M. Bernard BLANC comme secrétaire de séance
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 21 octobre 2019.
- ✓ **MAINTIENT** à l'unanimité le prix de l'eau 2020 comme suit :
 - . eau potable..... 1.00 €
 - . assainissement..... 1.00 €
 - . redevance SIAV TTC..... 3.03 €
 - . redevance lutte pollution domestique 0.270 €
 - . redevance modernisation réseaux 0.150 €
 - . redevance prélèvement ressource en eau 0.050 €
 - . abonnement eau..... 15.25 €
 - . abonnement assainissement..... 15.25 €
- ✓ **ALLOUE** à l'unanimité une aide financière unique et exceptionnelle de 200 € à un administré en difficulté à hauteur de 200 € en déduction de sa dette d'eau 2018-2019
- ✓ **SURSOIT** à l'unanimité à l'instauration de la redevance d'occupation provisoire du domaine public
- ✓ **EMET** à l'unanimité un avis favorable au permis de construire de M. ROYER Charly au Villard et **ACCORDE** une autorisation de survol du domaine public pour les débords de toiture en façade est et ouest.
- ✓ **REVALORISE** à l'unanimité les chèques déjeuners alloués au personnel communal à 9 € avec une participation de 4.50 € de la collectivité et de 4.50 € des agents bénéficiaires.
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité l'augmentation du taux de la garantie risques statutaires des agents titulaires à 5.34 % au 01 janvier 2020.
- ✓ **CREE** à l'unanimité un poste d'adjoint administratif territorial titulaire à raison de 20 heures hebdomadaires.
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité la convention d'occupation précaire de l'appartement sis salle polyvalente du Villard du 01 janvier au 31 mars 2020, par M. Jérôme MISTOU, adjoint technique contractuel.
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité la convention à intervenir avec la Communauté des Communes dans le cadre de l'entretien des points d'apports volontaires (PAV) et notamment le déneigement mécanique et manuel assuré par les services municipaux en contrepartie financière annuelle de 200 € par PAV.
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité la convention à intervenir avec la Communauté de Communes dans le cadre de l'installation des conteneurs semi-enterrés (CSE).
- ✓ **APPROUVE** à l'unanimité le rapport sur le prix, la qualité des services (RPQS) du SIAV 2018.

La séance est levée à 19 h 05

Fait au Planay, le 20 décembre 2019

Le Maire,
Jean-René BENOIT

